

Image not found or type unknown



Donation familiale taux dépasse le montant de la donation

Par **arturfilice**, le **13/06/2015** à **15:31**

Bonjour,

JE voudrais savoir s'il y a un problème juridique dans une donation que mes beaux parents sont en train de faire. Ils sont en train de donner ou en argent ou en bien 200 mil € par enfant. A ma femme il veut donner deux appart, valeur 250 mil€, il y a 50 mil en plus. J'ai fait la proposition de le rendre 50 mil€ euros, est-ce que cette transaction peut porter de prejudice, ou être interdit par la lois?

Cordialement

Artur Filice